



L'AIDE AU RECRUTEMENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE | DGS

POUR LES COMMUNES DE - DE 3 500 HABITANTS

UNE PRESTATION SUR MESURE

Pour les collectivités de moins de 2 000 habitants (secrétaire générale de mairie) et celles de moins de 3 500 habitants (DGS).

- Analyse du besoin & rédaction de la fiche de poste
- Rédaction & publication de l'offre
- Analyse des candidatures
- Participation au jury de recrutement
- Elaboration d'une préconisation de recrutement
- Sur demande, aide à la rédaction des actes de recrutement (ou portage du contrat dans le cadre du recrutement d'un contractuel)

TARIFS

Secrétaire générale
de mairie

(moins de 2 000 hbts)

Forfait de 750€

Directeur Général
des Services

(de 2 000 à 3 500 hbts)

Forfait de 1 000€

Marlène GONÇALVES
02.31.15.50.20
emploi@cdg14.fr

